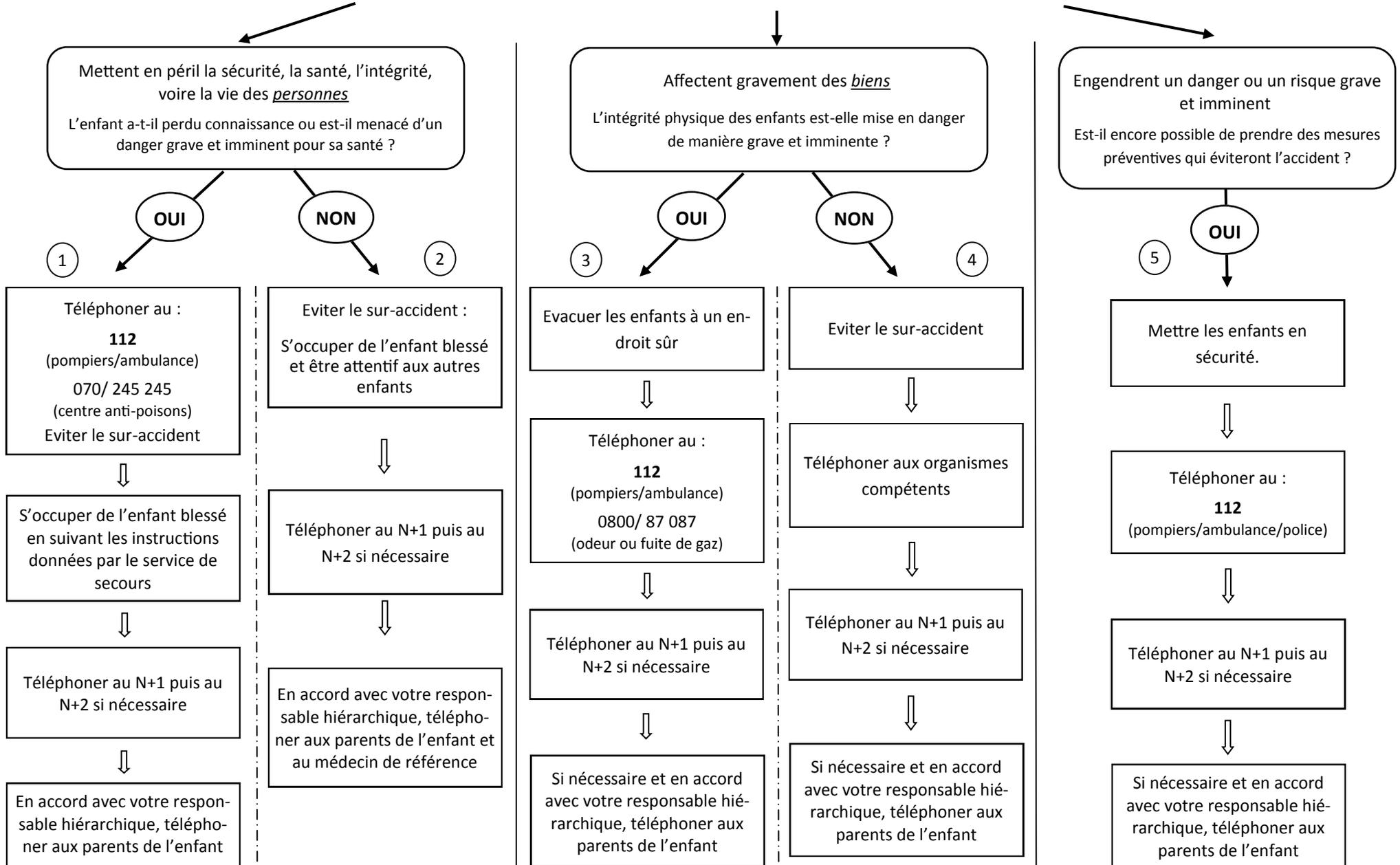




PROCÉDURE DE CRISE

Une « crise » est une situation soudaine, inattendue, où les circonstances immédiates :



En cas de doute, toujours téléphoner au 112 qui analysera la situation avec vous

L'accueillante ne peut laisser la garde des enfants à une autre personne / Il faut toujours veiller au taux d'encadrement